





Certificat

de qualité pour sondes géothermiques

La Commission a contrôlé le dossier remis par la société e-therm AG conformément au règlement du certificat de qualité et a effectué une visite au siège de l'entreprise et sur les lieux de forage. Le résultat s'est révélé conforme aux exigences et le Groupement professionnel Suisse pour les pompes à chaleur (GSP) se réjouit de remettre à cette société le certificat de qualité pour sondes géothermique

Validité de ce certificat : jusqu'au 31.12.2025

e-therm AG

Succursales: Uetendorf, Füllinsdorf, Hochfelden, Vufflens-la-Ville

Groupement professionnel Suisse pour les pompes à chaleur (GSP)

Steinerstrasse 37, 3006 Berne

Conseil national Matthias Jauslin Président

Alexandra Märki Directrice

C.16

Berne, en novembre 2024